

DELIBERATION 2024-07

ODYSEE Informatique - ICARE I 67A

Département : VAUCLUSE
Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Date d'Édition : 04/03/2024

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2023
Page n° 1

N° SIRET : 21840121400018
Établissement : MAIRIE DE SAINNES
Budget : BUDGET PRINCIPAL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de membres en exercice 10
Nombre de membres présents 8
Nombre de suffrages exprimés 7
VOTES : Contre = 0 Pour = 7 Abstentions = 0
Date de convocation : 27/02/2024

Séance du 05/03/2024 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Brice DE BALMAN après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par EVE MAUREL, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.
Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	339 773,97
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (363 394.03 - 254 169.69)	109 224,34
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	230 549,63
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-80 057,06
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (369 129.19 - 604 160.34)	-235 031,15
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	154 974,09
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 72 438.04)	-72 438,04
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-152 495,10

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	152 495,10
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	187 21
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :



Pour expédition conforme.
Le Maire.

Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 084-218401214-20240305-2024DEL07-BF

